

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*LOI CONSTITUANT LA PROVINCE D'ALBERTA—*Suite.*M. M. S. McCarthy—*Suite.*

sud ou cette région est restée stationnaire depuis 1902—7927; nouveaux calculs pour prouver que c'est la partie la plus peuplée qui a le moins de représentants—7929; c'est dans le nord qu'est le plus fort élément électoral étranger—7929; les données fournies par les inscriptions de homesteads—7930; renseignements fournis par les paiements pour homesteads—7931, carte des townships à population dense et à population éparse—7933; le sud devrait avoir 15 sièges et le nord 10—7933; le calcul par écoles—7934; le calcul par bureaux de poste—7934; calcul des recettes de chemin de fer—7935; calcul des revenus douaniers—7936; calcul du parcours des voies ferrées—7936; calcul des banques—7936; état des électeurs inscrits et des bulletins déposés par circonscription—7938; comparaison entre certaines circonscriptions du nord et du sud—7939; question posée relativement à l'unique bureau de poste de l'Athabasca—7942; aucun moyen de communication dans l'Athabasca—7943; ne prétend pas la population indigne d'être représentée, mais temps pas encore venu—7944; instructions données aux commissaires chargés de la répartition, aux Nouvelles-Galles du Sud et au Transvaal—7946; la population de l'Ouest demande à avoir le droit de plaider sa cause—7946; pas d'esprit de parti—7947; demande une commission des juges d'Alberta—7947; deux juges ont été nommés par gouvernement actuel et un par gouvernement conservateur—7948; texte motion en amendement—7948.

Hon. Oliver—Discours McCarthy empreint essentiellement d'esprit de parti—7949; admet avoir avisé le gouvernement quant à la répartition—7951; aucunement tenu de solliciter la coopération de la gauche—7951; pas tenu d'accepter comme équitable la répartition de 1902—7951; absurdité calcul comparatif des douanes entre sud et nord—7953; Montréal comparé au reste de la province de Québec—7953; travaux d'irrigation nécessaires pour compenser défaut de colonisation—7954; le relevé des votes donnés, la base plus précise—7954; calcul des voies ferrées—7955; délimitation faite pour répondre à situation qui peut durer seulement quatre ans—7956; partie de la Colombie-Anglaise analogue à Rivière à la Paix déjà représentée en parlement—7957; la circonscription de Stony-Plain—7957; les ressources de la région de la Rivière à la Paix—7959; importance du district de Vermillon—7960; le district de Macleod et la répartition de 1902—7962; principaux groupements des districts d'Athabasca et de la Rivière à la Paix—7966; prétend et affirme avoir fait répartition équitable—7967.

M. Ames—Rien n'indique la provenance ni l'origine de l'annexe en question—7968; représentant de Calgary ignoré dans discussion—7969; division apportée toute faite comme Tables de Moïse—7969; consi-

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*LOI CONSTITUANT LA PROVINCE D'ALBERTA—*Suite.*M. Ames—*Suite.*

dérations à observer dans groupements électoraux—7970; les pouvoirs locaux seront parfaitement à même de tenir compte des accroissements de population s'il s'en produit—7972; nécessité d'une commission—7973; assertions contradictoires—7973; la répartition électoral dans les Nouvelles-Galles du Sud—7974; application à l'Alberta—7975; la répartition au Transvaal, articles "Spectator" et "Times"—7976; organisation des Territoires aux E.-U.—7977; bases posées pour répartition de 1899 pour Ontario—7977; calcul McCarthy—7979; calcul "Times" de Medicine-Hat—7980; étude de la question des votes exprimés—7981; étude de la question des homesteads enregistrés—7984; protestations "Herald" de Calgary, "Weekly Albertan" de Calgary—7986; "Chronicle" de Raymond—7988; "News" de Lethbridge—7988; "Gazette" de Macleod—7988; "Echo" de Pincher-Creek—7989; gouvernement a violé promesse de tenir compte de la distribution de la population et des présentes divisions locales"—7989.

Hon. Foster—Demande nouveaux détails et nouveaux chiffres—8002.

M. Ingram—Demande que gouvernement cite chiffres pour démolir calculs McCarthy—8003.

Sir W. Laurier—Virtuellement pas différence entre calculs opposition et gouvernement—8004; source des renseignements—8006; regrette discussion entre sud et nord—8007; sièges doivent être accordés suivant population—8007; tout posé, le nord a plus de population que le sud—8009; le suffrage des bêtes à cornes—8009; on ne peut pas annexer à d'autres circonscriptions des divisions qui sont déjà trop vastes—8010; si le sud avait eu réellement pour lui le nombre, il n'aurait pas agi d'une façon aussi mesquine auprès des régions nouvelles et n'aurait pas refusé représentation—8010; de tout temps députés donnés à divisions peu habitées, Chicoutimi, Gaspé—8010.

Hon. Foster—Promesses et conclusions de sir W. Laurier—8013.

Sir W. Laurier—Chiffres donnés n'établissent pas qu'une injustice ait été commise à l'avantage du nord au détriment du sud—8014.

Hon. Foster—Premier ministre et ministre de l'intérieur aux antipodes quant aux arguments—8015; instabilité du calcul des bureaux de poste—8016; réfutation de trois arguments du ministre de l'Intérieur—8917; aucun compte tenu des conditions existantes—8019; sans la détermination de donner deux député à l'Athabasca, il n'y aurait jamais eu de question du nord et du sud—8019; il ne manque pas actuellement de divisions électorales où des électeurs sont dans l'impossibilité matérielle d'exercer leur droit de suffrage—8020; c'est tout simplement un gerrymander pour mettre la main sur la législature